



**ENVIRONNEMENT  
TERRITOIRES  
AUTOROUTES  
ET MER**



## **Déclaration conjointe - CTM du 04 juin 2015**

Le Comité Ministériel du 21 mai ne s'est pas tenu faute de quorum. 4 organisations syndicales représentatives avaient décidé de le boycotter. Nos pratiques, malgré les errements constants du dialogue social proposé, ne sont pas celles de la chaise vide surtout dans ces moments de difficultés annoncées.

Les motivations de ce boycott en rapport avec la réforme territoriale en construction trouvent sans doute leur sens dans la plus parfaite opacité à tous les niveaux en matière de dialogue social sur ces projets.

10 000 agents concernés sont soumis aujourd'hui à de nouvelles angoisses bien réelles et multiples : probabilité de mobilités contraintes, changement de statut dans l'emploi, perte d'emploi, perte de missions, perte de régime indemnitaire notamment la part fonctions et coefficient indemnitaire en rapport avec les resserrements des organigrammes, fuites d'organisation alarmistes, accompagnement social et financier inconnu et manifestement non négociable à ce stade.

Sur le dialogue conduit au sein du CTM, nous déplorons ensemble de nombreuses lacunes justificatives de nombreux boycotts possibles : absence de documentations sur les points étudiés, absence d'études d'impacts rigoureuses et complètes, négociation et/ou concertation en amont inexistante voire très limitée (exemple sur le nouveau régime indemnitaire, le plan de relance autoroutier, la fermeture des CRICR, le décroisement MEDDE et MAAF, les retards de gestion très importants - arrêté d'avancement en retard de 2 ans, paiement des jours CET non effectif, indemnité différentielle temporaire en attente...

Aussi, au sein des services de nos ministères, la dégradation du climat social est patente. Le mode opératoire de l'administration élude de fait, toute réelle concertation : délais de convocation intenable, documents absents ou sans valeur ajoutée, réunion avec des ordres du jour intenable en terme de temps contraint, qui débutent à 14 H 30 sans précision de l'horaire de fin et des départs anticipés des animateurs du dialogue.

Nous devons sortir de cette absence de dialogue. Il convient d'écouter les demandes des organisations syndicales qui en sont soucieuses pour, malgré les contraintes, engager les négociations et discussions pour mieux appréhender l'ensemble des sujets et contribuer au meilleur accompagnement des personnels. Le maintien des emplois, des missions, et l'absence de dégradation des conditions de vie sociale et familiale dans ces réformes sont d'impérieuses nécessités.

La CFDT et l'UNSA demandent un cadre de garanties nationales qui s'impose aux services pour conduire leur propre négociation locale.

Le CTM devrait constituer dans une majorité de cas une conclusion, l'aboutissement d'un processus de négociations ou pour le moins de discussions en amont.

C'est rarement le cas, nous le dénonçons et le déplorons.

Aujourd'hui, pour les mêmes raisons qui les ont conduits à refuser de venir le 21 mai, nos camarades quittent la séance. Dans le cadre de cette re-convocation, nos votes ne peuvent être significatifs. La CFDT et l'UNSA n'ont pas la prétention de représenter seules les personnels de nos ministères et donc, nous ne siégerons pas non plus aujourd'hui.